

PROCES-VERBAL DE RECEPTION A TITRE ISOLE

Motif de la réception : **VEHICULE IMPORTE NON CONFORME A UN TYPE RECEPTIONNE**

Il résulte des constatations effectuées le 25/05/2004
à la demande de Monsieur Jean-Louis FONTANILLES
33 Chemin Montlouis
69230 SAINT GENIS LAVAL

que le véhicule ci-dessous décrit :

Dénomination (suivant références communautaires de la directive 1999/37/CE)

(A.1) Précédent numéro d'immatriculation	: BJA/00138
(B) Date de première immatriculation	: 01/09/1995
(D.1) Marque	: CHANGJIANG
(D.2) Type Variante Version	: CJ750
(D.2.1) Code national d'identification du type (en cas de réception CE)	: Néant
(D.3) Dénomination commerciale	: Néant
(E) N° d'identification ou n° d'ordre dans la série du type	: 940214
(F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible (kg)	: Sans objet
(F.2) Masse en charge maximale admissible en service dans l'Etat (PTAC) (kg)	: 600
(F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'Etat (PTRA) (kg)	: Néant
(G) Masse en service (G1 + 75) (kg)	: 440
(G.1) Poids à vide national (PV) (kg)	: 365
Largeur (m) Longueur (m) Surface (m2) (pour PTAC > 3500 kg ou catégorie N1)	
(J) Catégorie internationale	: L2
(J.1) Genre national	: MTTE / MTTE
(J.2) Carrosserie (CE)	: Sans objet
(J.3) Carrosserie (désignation nationale)	: SOLO / SOLO-SID
(K) Numéro de la réception par type	: Sans objet
(P.1) Cylindrée (cm3)	: 746
(P.2) Puissance nette maximale (kW)	: Néant
(P.3) Source d'énergie	: ES
(P.6) Puissance administrative (CV)	: 7
(Q) Rapport puissance/masse (uniquement pour motocycle) (kW/kg)	: 0
(S.1) Nombre de places assises (y compris celle du conducteur)	: 1 / 3
(U.1) Niveau sonore à l'arrêt (dB(A))	: 94
(U.2) Régime de rotation du moteur lui correspondant (tours par mn-1)	: 2850
(V.7) CO2 (en g/km)	: Sans objet
(V.9) Classe environnementale	: Sans objet

Satisfait dans les conditions prévues par les arrêtés d'application, aux dispositions des articles R.311-1 à R.318-8, R.321-20 et R.413-13 du code de la route pour la catégorie du véhicule concerné.

Montant de la redevance : 86.90 Euros

NOTA :

MENTIONS PARTICULIERES (à reporter sur le certificat d'immatriculation) :

. VEHICULE APPARENTE AU TYPE CJ750 RECEPTIONNE PAR TYPE EN FRANCE
. VEHICULE BENEFICIANT D'UNE DEROGATION EN DATE DU 3/06/2004

Fait à VILLEURBANNE,
le 25/06/2004
Pour le Préfet, par délégation
GREGORY DUBRULLE
TECHNICIEN SUPERIEUR DE L'INDUSTRIE ET DES MINES

Fait à ST LAURENT DE MURE,
le 25/06/2004

Grégory DUBRULLE
TECHNICIEN SUPERIEUR DE L'INDUSTRIE ET DES
MINES



Nota : Voie de recours - En cas de contestation relative à la définition des caractéristiques du véhicule, vous pouvez vous adresser au directeur de la DRIRE RHONE-ALPES 63, avenue Roger Salengro 69100 VILLEURBANNE